

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 4 janvier 2018 à 17h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intempéries en Isère Point de situation n° 4

En raison des intempéries touchant le département de l'Isère placée en vigilance orange *pluies-inondations* et vigilance jaune *avalanche* depuis hier, de nombreux événements touchent actuellement le département, notamment sur le réseau routier.

Reportez les déplacements non indispensables.

Dans les zones de montagne, soyez très attentifs aux risques d'inondation et de débordement des torrents.

Les conditions de circulation étant particulièrement difficiles en Isère et notamment dans les massifs de l'Oisans et la vallée du Grésivaudan, notamment pour l'accès et les départ des stations de ski (Alpes d'Huez, Deux Alpes, Oz/Vaujany, etc.), les vacanciers sont priés de ne pas anticiper leur voyage de retour, dans l'attente de la fin des intempéries et des interventions de déblaiement menées par les services de l'État et le Conseil Départemental.

En tout état de cause, avant tout déplacement, informez-vous sur le site www.itinisere.fr (rubrique « état des routes »), mis à jour en temps réel :

www.itinisere.fr

Consignes :

- **Reportez les déplacements non indispensables.**
- Informez-vous des conditions de circulations et soyez très prudents, notamment en raison du risque d'aquaplaning.
- Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Informez-vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38